Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Andrée Brunetti le 15 septembre 2025

‘PestiRiv’, l’étude d’exposition aux pesticides chez les riverains des zones viticoles révélée ce lundi



Redoutée par le monde de la vigne et du vin, cette analyse lancée en octobre 2021 par l’ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l’alimentation, de l’environnement et du travail) et par Santé Publique France sort enfin ce lundi 15 septembre, au terme d’une lutte intense entre le lobby des vignerons d’un côté. De l’autre, France Nature Environnement, l’Association des Médecins contre les Pesticides et Générations futures, pour savoir s’il y a ou non des risques sur la santé et la biodiversité près de vignobles.

1re évaluation par son ampleur, cette étude a été menée dans 265 zones de 6 régions de l’Hexagone (Alsace, Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Provence-

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Andrée Brunetti le 15 septembre 2025

Alpes-Côte d’Azur) auprès de 3 350 participants tirés au sort, âgés de 3 ans à 79 ans avec des prélèvements de cheveux, d’urine, de poussières, d’air à l’intérieur des maisons et à l’extérieur. Ces échantillons ont été saisis à moins de 500 mètres d’un vignoble et à plus de 5 kilomètres pour comparer l’imprégnation. Et l’opération a été menée en deux temps : d’octobre 2021 à mars 2022 quand le traitement des vignes est le moins fréquent, et entre mars et août 2022 au plus fort des pulvérisations et épandages d’insecticides, fongicides, herbicides. En tout, 56 substances comme le soufre, le cuivre ou le glyphosate.

Certains se demandent s’il y a des liens de causalité entre les traitements phytosanitaires — sans prononcer le mot pesticide — et leurs conséquences sur la biodiversité, mais aussi et surtout sur la santé de la population alentour (tumeurs, leucémies, troubles neurologiques, infertilité). « Cachez cette enquête que je ne saurai voir », demandent les uns. « Elle aurait dû sortir plus tôt, avant les vendanges », insistent les associations de riverains. L’État a d’ailleurs été accusé de retarder, voire de bloquer sa sortie puisque la validation de ce rapport a pris des mois. C’est finalement le Comité de suivi des études qui est convoqué ce lundi 15 septembre au Ministère de la Santé au terme d’un long combat judiciaire.

D’un côté, les associations parlent d’urgence sanitaire, de l’autre, le monde vigneron appelle à la prudence et le martèle avec force : « On est tous concernés, nous, nos familles, nos salariés, puisqu’on vit au milieu ou à proximité des vignes. Et on n’est pas assez fous pour mettre nos propres enfants en danger. » Selon Santé Publique France, le risque, s’il existe, concernerait 500 000 riverains sur 68 millions d’habitants.